



édito

Voici l'aboutissement d'un projet lancé par Robert Douillet, maire honoraire, sous l'ancien mandat.

L'agrandissement de l'école avec 2 classes et une salle informatique répondant à l'obligation d'accessibilité qui est opérationnelle depuis la rentrée 2022, et d'ici quelques jours le nouveau bâtiment abritant le restaurant scolaire et la garderie avec un mobilier entièrement renouvelé.

Ce bâtiment, très lumineux et bien insonorisé, permettra au personnel de travailler et d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants à la rentrée de septembre.

Rendez-vous est donné pour l'inauguration de ces bâtiments et de l'espace de jeux le vendredi 6 octobre à 17h.

En attendant je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.

Martine Jacquin,
Maire de Colombe

AU SOMMAIRE

- Le budget 2023
- Le nouveau bâtiment de restauration scolaire et de garderie
- Infos pratiques
- La vie de l'école
- La vie des associations
- Communauté de communes de Bièvre Est

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Elio COLLIER COMMEVILLE

Né le 9 novembre 2022 à Voiron

Diane BARNOUD

Née le 10 novembre 2022 à Voiron

Livioh DE SOUSA JACQUEMOND

Né le 10 novembre 2022 à Voiron

Télio GAVAND

Né le 14 novembre 2022 à Voiron

Naya ROIDOT

Née le 21 novembre 2022 à Echirolles

Maddie BA

Née le 28 novembre 2022 à Voiron

Lilwenn FOURNIER

Née le 28 novembre 2022

à Bourgoin-Jallieu

Emy VIAL

Né le 5 décembre 2022 à La Tronche

Antoine GUENARD

Né le 8 janvier 2023 à Voiron

Mya YOL

Née le 25 février 2023 à Voiron

April DE BELVAL

Née le 28 février 2023 à St Martin d'Hères

Ethan MORTREUX

Né le 2 juin à Voiron

**Bienvenue à tous ces bébés
et félicitations aux parents**

MARIAGES

Laura LOPES et Sébastien CHAPEL

le 8 avril

Méloÿde COURTAILLAC

et UGNON-CAFE Fabien - le 13 mai

Jean HONORAT et Nathalie BRESCIANI

le 3 juin

Aldo LUNETTA et Corine GRAND

le 10 juin

Nicolas TRENAUX et Cynthia DAVID

le 24 juin

**Meilleurs vœux de bonheur
aux mariés**

DÉCÈS

Thérèse ROBERT-BARRILLON

née BADIN - le 23 décembre 2022

Louis BEYLE - le 3 janvier 2023

Philippe JOIRE - le 4 janvier 2023

Maria JAYET née RICCARDI

le 19 janvier 2023

Maria LEITE DA COSTA

née DE JESUS RIBEIRO

le 31 janvier 2023

Marie-Paule POTTIER - le 1^{er} février 2023

Patrick PENELON - le 3 février 2023

Lyliane BEAUFORT née MORET

le 18 février 2023

Michela SAPEY née DIBILIO

le 25 mars 2023

Josette ROBERT-MICHON

née DOUILLET - le 26 mars 2023

Eulalie JANIN-GADOUX née BILLIET

le 5 mai 2023

Jacques ROUARD - le 5 mai 2023

Carlos RORIZ MACHADO

le 15 mai 2023

Georges PICHON, papa de Mireille,

employée à l'agence postale

**Nous renouvelons nos plus sincères
condoléances aux familles dans la
peine**



ÉVÈNEMENT

RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES, DE PRESTIGE ET DE MOTOS ANCIENNES

La commune a souhaité faire un moment festif et agréable avant le traditionnel feu d'artifice et bal populaire qui aura lieu samedi 15 juillet au soir.

Ainsi tout au long de la journée, de 10 h à 19 h espace Méлина ROBERT-MICHON, aura lieu un rassemblement de voitures anciennes, de prestige et de motos anciennes.

Venez découvrir ces véhicules et leurs propriétaires tous passionnés et passionnants !

Sur place restauration rapide et buvette seront à votre disposition.



L'AGENDA 2023

LES ÉVÈNEMENTS À COLOMBE ET TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

Plus de précisions sur la tenue de l'évènement et les horaires
près des associations organisatrices.

JUILLET

Samedi 8 juillet : Concours de pétanque à partir de 9h au boulodrome de Colombe

Mercredi 12 juillet : Commémoration de la journée tragique du 12 juillet 1944 à 18h

Samedi 15 juillet : Rassemblement de voitures anciennes, de prestige et de motos anciennes de 10 h à 19 h espace Méлина ROBERT-MICHON

En soirée, feu d'artifice et bal gratuit

AOÛT

Samedi 26 et dimanche 27 août : Comice agricole à Châbons

SEPTEMBRE

Vendredi 8 septembre : Diffusion au gymnase du match d'ouverture de la Coupe du Monde de rugby organisée par le sou des écoles

Lundi 25 septembre : Concours de pétanque au boulodrome de Colombe

OCTOBRE

Vendredi 6 octobre : à 17h, inauguration de l'espace jeux et des nouveaux bâtiments scolaires et périscolaire.

Samedi 14 octobre : soirée diots du Comité des fêtes.

Samedi 28 octobre : Diffusion au gymnase de la finale de la Coupe du Monde de rugby organisée par le sou des écoles

DÉCEMBRE

Vendredi 8 décembre : Concert du téléthon

Samedi 9 décembre : Marché de Noël au gymnase organisé par le sou de écoles

BUDGET 2023

Le 22 mars s'est tenu le conseil municipal qui fixe par l'adoption du budget primitif les grandes lignes du fonctionnement et de l'investissement pour l'année en cours.

Préalablement le conseil a donné le quitus à Martine Jacquin, Maire pour le compte administratif 2022 en votant à l'unanimité la présentation faite par Roger Valtat, adjoint chargé des finances. L'ensemble des élus souligne la bonne gestion budgétaire du premier magistrat de la commune.

Ce compte administratif 2022 a dégagé un excédent de fonctionnement de **462 986,67€**.

Le conseil municipal par délibération a décidé de reverser la totalité de la somme en investissement pour alimenter cette section et pouvoir satisfaire aux obligations financières pour la construction de l'école et de la cantine.

Avant de développer le budget primitif 2023, une seconde délibération a été votée pour fixer le montant des taux d'imposition, sur proposition du Maire Martine Jacquin le conseil municipal a maintenu les taux 2022 soit :

Taxe d'habitation : 9,27 %

Taxe Foncière bâtie : 35,57 %

Taxe Foncière non bâtie : 60,46 %



La commission finances de la commune, a travaillé sur l'élaboration du budget primitif avec pour objectif de maintenir les dépenses tout en ayant une vigilance particulière sur l'évolution des coûts de l'énergie. L'abaissement et l'extinction nocturne de l'éclairage public permettra également d'atténuer la charge de cette ligne budgétaire.

Comme chaque année une attention particulière est portée au monde scolaire pour assurer une qualité de service que ce soit pour l'école ou pour le périscolaire. L'acquisition d'ameublement et d'équipement pour les nouveaux bâtiments a été réalisé notamment pour la mise en service de la nouvelle cantine.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS DU BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 432 100 € dont 132 371 € de virement à la section d'investissement

Recettes : 1 432 100 € dont 1 78 000 € de subventions et participations et 1 216 100 € de participations taxes et impôts.

INVESTISSEMENT

Dépense : 2 101 664,43 € dont 283 000 € de remboursement d'emprunts

Recettes : 2 101 664,43 € dont 885 786 € de subventions d'investissement.

Le maire remercie la commission finances et la secrétaire générale pour cette prévision 2023 qui a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

EN BREF

8 MAI 2023 : UNE CÉRÉMONIE EXCEPTIONNELLE POUR COLOMBE.

Lors de cette cérémonie nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme Anne Savigneux, administratrice de l'association des déportés de Ravensbrück et ses kommandos et Mr Denis Meis, président de l'association des déportés de Flossenbürg et ses kommandos.

Deux nouvelles inscriptions ont été gravées sur le monument : Marie et Blanche VINOY

Marie et Blanche Vinoy sont nées, ont grandi et sont restées jusqu'à leur vingt ans à Colombe ;

Marie Vinoy a été fusillée le 2 février 1944 par la gestapo dans son immeuble et laissera 3 orphelins.

Blanche Vinoy s'était engagée dans le réseau de résistance « Mithridate ». Sur dénonciation, elle est arrêtée et sera finalement déportée à Ravensbrück et décèdera le 1^{er} mai 1944, elle laissera 2 orphelins.

Rares sont les monuments aux morts sur lesquelles des femmes sont inscrites. Les femmes ont été les grandes oubliées de cette



période et pourtant beaucoup ont résisté dans l'ombre au péril de leur vie et peu ont obtenu la reconnaissance de la nation. Marie et Blanche Vinoy ont eu beaucoup de chance d'avoir dans leur descendance une personne, Mr Belin, qui n'a rien lâché et qui après un long parcours de recherches, de travail, de ténacité a réussi à faire reconnaître que ses 2 aïeules étaient mortes pour la France, assassinées par le régime nazi de l'Allemagne.

Tous les jours nous avons des exemples de la fragilité de nos démocraties et de la paix. Nous avons le devoir de préserver la Liberté, notre liberté, en luttant contre les résurgences d'une idéologie nauséabonde comme nous le voyons actuellement aux portes de l'Europe.



L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX POUR LE NOUVEAU BÂTIMENT DE RESTAURATION SCOLAIRE ET DE GARDERIE

Les travaux ont commencé en avril 2021, il aura donc fallu plus de 2 ans pour finaliser ce nouveau projet.

Il abrite deux salles de cantine : une d'environ 60 m² pour les primaires et l'autre de 50 m² à destination des maternelles ; une salle de 70 m² pour la garderie périscolaire ainsi que tous les équipements nécessaires au fonctionnement de la restauration scolaire.

Ce bâtiment se veut fonctionnel, agréable pour les enfants et le personnel communal qui va y travailler. Une grande attention a été portée sur l'isolation phonique afin que les bruits soient atténués pour le confort d'utilisation de tous.



La municipalité a intégré au bâtiment un local de rangement de 27 m² pour les jeux extérieurs de l'école à destination des enseignantes.

Un budget de près de 2 millions a été consacré à ces ouvrages dont près de 1,1 million pour le dernier bâtiment.

Une inauguration officielle des nouveaux bâtiments (salles de classe et informatique, cantine et garderie) aura lieu le 6 octobre 2023 à 17h. Les habitants, les familles et les collectivités qui ont participé au financement de ces bâtiments seront les bienvenus.



En plus des travaux et de leur financement, la mairie consacre chaque année une partie de son budget à l'école : que ce soit pour les travaux d'entretien courant des bâtiments existants, les crédits pédagogiques alloués aux enseignantes pour le fonctionnement de leurs classes, le financement de la piscine (heures de bassin et transport scolaire), la classe de neige tous les deux ou trois ans,...

En 2023 un budget supplémentaire de 2500 € a été accordé aux enseignantes pour renouveler du matériel pédagogique.

Sur demande des enfants un « banc de l'amitié » a été placé dans la cour de récréation permettant aux élèves qui se sentent seul ou triste de trouver un refuge. Les autres enfants peuvent ainsi s'asseoir à ses côtés pour l'inviter à discuter ou à jouer.



INFORMATIONS PRATIQUES

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a fait son apparition en France il y a maintenant 17 ans.

Il s'est depuis largement installé, occupant désormais la plupart des départements français.

En Isère, 27 nids avaient été répertoriés en 2019 contre 1.400 en 2022 (dont sept sur la commune de Colombe).

Un nid représente entre 3.000 et 5.000 individus et consomme en moyenne plus de huit kilos d'insectes, dont 50% sont des abeilles.

Chaque nid peut engendrer l'année suivante une dizaine d'autres nids. Un nid mesure entre 50 cm et 1 m de diamètre, caché dans les feuilles au sommet des arbres.

Si éradiquer le frelon asiatique semble illusoire, il est important de limiter au plus vite sa population.

Vous pouvez contribuer en signalant chaque nid trouvé sur la plateforme internet dédiée : www.frelonsasiatiques.fr où il sera référencé et traité. Vous trouverez également sur ce site de nombreuses informations concernant cet envahisseur.



MODIFICATION DE LA CIRCULATION AUX ABORDS DU GYMNASE

Depuis le 30 mai dernier un test est réalisé afin de modifier la circulation sur le parking du gymnase à proximité de l'école.

Le but est de fluidifier la circulation et de permettre le stationnement le long de l'accès « entrée ». Pendant cette période des barrières de sécurité ont été installées du côté de l'espace de jeux.

Une circulation à sens unique avec une modification des accès a donc été mise en place :

- Entrée uniquement par l'accès pompier
- Sortie uniquement par l'ancienne entrée.

Ces modifications sont en phase de test pendant quelques mois et un point sera fait à l'issue de celle-ci pour statuer sur l'adoption ou pas de ces changements.



NOUVELLES PLANTATIONS

Cet hiver 2 arbres ont été plantés à côté de la nouvelle cantine, ces 2 plantations ont une histoire.

Pour le premier qui est un cerisier à fleur, le lycée Edouard Herriot a lancé un projet de sensibilisation des élèves à la problématique de la déforestation dans le monde et de l'exploitation parfois irraisonnée de nos forêts locales.

Ces pratiques ont des conséquences environnementales parfois très graves et irréversibles.

Les élèves ont visionné des documentaires, des films, participé à des débats et pour marquer leur action ont lancé le projet "un arbre/une commune/aux arbres citoyens" en association avec Grenoble capitale verte européenne 2022.

Le but étant de planter un arbre dans plusieurs communes.

Une délégation de 4 élèves avec leur professeur s'est déplacée pour nous offrir cet arbre.

Nous avons pu avoir un échange très intéressant et nous avons pu leur expliquer la démarche de notre commune par l'exploitation raisonnée de notre forêt communale qui alimente la chaufferie en circuit court.

Pour le deuxième, c'est un érable (*acer saccharinum*) qui a été offert par le Crédit Agricole.

QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE ?

Les horaires et les jours autorisés pour la tonte de votre pelouse, débroussaillage, élagage... sont :

- du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Si vous ne respectez pas ces horaires, vos voisins peuvent vous demander d'arrêter votre activité.

Et rappelons la règle : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

Ceux qui ne respecteraient pas ces règles s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.



LES PETITS JONGLEURS

Lundi 26 juin a eu lieu le spectacle de cirque des classes de CP et de CM2 de l'école de Colombe.

Depuis la fin du mois de mars, tous les lundis matin, nous participons à des ateliers de cirque proposés par la Médiathèque « La fée verte » dans le but de créer un spectacle. Notre professeur de cirque, Nicolas, nous enseigne l'art du jonglage. Nous avons eu le choix entre différents accessoires : le diabololo, le bâton du diable, les foulards, les assiettes chinoises, les anneaux et les balles. Certains ont eu plus de succès que d'autres. Chaque groupe d'élèves manipule deux accessoires différents. Nous avons aussi préparé des Shivas qui serviront à agrémenter notre spectacle. Quand celui-ci a été finalisé, nous nous sommes rendus au gymnase d'Oyeu, le 26 juin après-midi. Les classes d'Oyeu participent elles aussi au projet cirque, nous nous montrerons chacun à notre tour nos numéros.

Et le soir même, à 18h, a eu lieu notre fabuleuse représentation de cirque au gymnase de Colombe devant les parents d'élèves de CP et de CM2.

Les élèves de CM2

PROJET ENS (ESPACES NATURELS SENSIBLES)

Le projet des classes de CP (Mme MAGAUD) et CE1 (Mme GUIBE) ayant été retenu par le Conseil Général, une subvention de 1500 € leur a été attribuée.

Cette subvention permet de couvrir en majeure partie les frais liés à ce projet, le reste étant financé par le Sou des Ecoles de Colombe.

Ce projet intitulé « Comparer la faune et la flore dans différents milieux et à différents moments de l'année » est composé de 3 sorties en présence des enseignantes, de parents accompagnateurs et d'un animateur Moyenne Montagne (Olivier Bizet) qui partage son expérience et ses connaissances.

Ainsi, les élèves de ces deux classes ont pu partir à la recherche de traces d'animaux dans la forêt de Colombe en automne, puis de chausser des raquettes à neige à Chamrousse en hiver sur le plateau de l'Arselle, pour rechercher des traces également.

Une troisième sortie a été faite à Chamrousse courant juin.

Les élèves ainsi que leurs enseignantes ont beaucoup apprécié ces deux journées et ont hâte de participer à la troisième.

CIRQUE

Nous faisons du cirque avec un intervenant qui s'appelle Nicolas.

Nous avons eu la chance d'être retenus pour ce projet, par la Médiathèque la Fée Verte du Grand-Lemps.

Nous apprenons à utiliser les diabolos, les bâtons du diable, les cerceaux, les foulards, les assiettes chinoises et les balles de jonglage pour faire une démonstration devant les parents et l'école d'Oyeu.

Nous aimons bien cette activité et nous aimons bien quand Nicolas nous fait des démonstrations.

La classe de CP de Patricia Magaud

CHANGEMENT DE DIRECTRICE À L'ÉCOLE DE COLOMBE

Patricia Magaud, directrice de l'école de Colombe, vient de terminer sa dernière année scolaire dans notre école. En effet après plus de 12 ans en tant que directrice et enseignante elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Professeur des écoles pour les CP et CE1 depuis le 1er septembre 2011 et directrice de l'école de Colombe depuis la même date, c'est une enseignante dynamique, engagée auprès des enfants qui quitte notre école.

Nous lui souhaitons une très agréable retraite !



LE COMITÉ DES FÊTES DE COLOMBE

Le Comité des Fêtes de Colombe organisera le samedi 15 juillet pour le feu d'artifice le bal et la buvette. Nous vous proposons aussi le samedi 14 octobre notre soirée Diots annuelle pour les habitants de Colombe. Celle-ci permet aux nouveaux habitants de s'intégrer.

Pour le 1^{er} semestre 2023 le Comité vous a proposé un spectacle Papagalli. Celui-ci a eu un énorme succès, près de 400 spectateurs.

Par contre, la soirée Cabaret prévue le samedi 13 mai a dû être annulée. Le nombre de réservations était insuffisant, seulement 60 places vendues. C'est avec un profond regret que nous avons pris cette décision, malgré le travail déjà effectué par les membres du Comité des Fêtes. Nous les remercions pour leur présence active.

Nous espérons que les prochains spectacles trouveront leur public.

Prévision pour 2024 : fin janvier musique avec le groupe Tivol'air et la musique des Terres froides, en mars soirée théâtre avec la troupe de Tullins Ar'scène avec leur pièce «et surtout la santé».

Le Comité des Fêtes de Colombe met à la disposition des autres associations du matériel (frigo, appareil à hot-dog, crêpière, machine à café, matériel électrique...).

Nous recherchons toujours des bénévoles. Tél : 06 74 42 79 37 (René Cialdella notre président).



LE HBTF

"Détente et projection de fin de saison pour le Hand Bièvre Terres Froides"

La fin de l'année sportive se dessine pour le Hand Bièvre Terres Froides !

Après un bilan sportif plus que satisfaisant sur l'ensemble des catégories et une réussite, reconnue par tous, des manifestations organisées tout au long de l'année, il est temps pour les membres du bureau de se projeter sur la saison 2023-2024 pour ainsi consolider l'avenir du club.

Les partenaires et sponsors ne seront pas en reste, puisqu'une soirée de rencontre a été organisée début juin afin de les remercier de leur soutien et accompagnement sans faille, qu'ils soient à nos côtés depuis longtemps ou tout nouveau dans la famille du HBTF.

Dans la continuité de la dynamique d'une association intercommunale accessible à tous, dès le 15 mai, des portes ouvertes sur les créneaux d'entraînements habituels seront proposées aux enfants et adultes qui souhaiteraient s'essayer au handball ! N'hésitez pas à vous rendre sur Instagram ou Facebook pour les annonces en direct !

Le prochain article dans votre journal communal traitera de la clôture de la saison avec l'Assemblée Générale annuelle dont la date et le lieu restent encore à déterminer.

Pour nous suivre sur les réseaux :
@handbievretterresfroides

LE LCA FOOT 38 À LA FÊTE !

La saison de championnat vient de s'achever pour nos équipes à 11 marquée par d'excellents résultats : fanion et accession au meilleur niveau départemental pour nos U15 (14 matchs, 13 victoires, 1 nul !), 2^{ème} place pour nos U17 (D3), maintien pour les 2 équipes seniors réserve (D4 & D5) et 3^{ème} place pour l'équipe fanion (D3).

L'école de foot a également porté les valeurs du club à travers le département : jeu, esprit d'équipe, compétition, performance,...

Fort de ces excellents résultats d'ensemble, **le club** se projette déjà avec optimisme vers la prochaine année sportive et **recherche** - en vue de créer de nouvelles équipes dont une en U17 notamment - des joueurs toutes catégories confondues pour compléter ses effectifs, **ainsi que 2 ou 3 éducateurs.**

Afin d'atteindre ses objectifs le LCA Foot 38 aura **plus que jamais besoin de vous !**

Avant de nous rejoindre, retrouvez-nous lors de notre **vide-grenier** (le dimanche 2 juillet à la Grange) ou à toute heure sur www.lca-foot38.fr.

Vive le LCA, vive le Foot !



104^{ÈME} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS COLOMBE- LE GRAND-LEMPES

Le samedi 24 juin a eu lieu la journée nationale des Sapeurs Pompiers et pour l'Isère, c'est la caserne du Fûteau qui a eu la lourde charge d'organiser cet évènement.

Une très belle journée qui a vu environ 500 Jeunes Sapeurs Pompiers se défier lors de diverses épreuves. Les très nombreux visiteurs ont pu déambuler et voir ces jeunes sapeurs pompiers ou leurs aînés dans une épreuve de désincarcération.

L'après-midi, en présence de nombreuses personnalités, dont le préfet, une cérémonie place du Château au Grand-Lemps a eu lieu avant un défilé pédestre et motorisé en direction du stade pour la remise des récompenses.

Bravo aux sapeurs pompiers du Fûteau, qui sous la responsabilité du lieutenant David BOULLY et sous l'impulsion du président de l'amicale Paul Janin-Gadoux ont réussi à motiver un certain nombre de bénévoles pour faire de cette journée, une page importante dans la vie de la caserne.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Les informations de la vie
intercommunale



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

La communauté de communes depuis plusieurs semaines doit faire face à la défaillance du prestataire qui assure la collecte des points d'apports volontaires sur l'ensemble des 14 communes.

Cette situation déplorable a le double effet de mécontenter élus et usagers face à l'état des abords et de fragiliser la salubrité et la sécurité des sites.

Face aux débordements des points, afin de ramener un état de salubrité satisfaisant et assurer la continuité du service, Bièvre Est se substitue à son prestataire depuis mi-avril en utilisant ses propres moyens en personnel et en matériel.

Les agents de la communauté de communes font le maximum pour assurer un retour à la normale.

Dans le même temps, le prestataire a été mis en demeure. Il se verra appliquer les pénalités correspondantes à sa défaillance et de fait supportera le coût du service assuré par Bièvre Est.

La communauté de communes remercie l'ensemble des élus et des habitants pour leur compréhension et leur patience face à cet évènement regrettable qui nuit à l'environnement et à la qualité de vie dans les communes.

DE NOUVEAUX HORAIRES SUR LES DÉCHETTERIES

Bièvre Est modifie les horaires des déchetteries à compter du 1^{er} juin 2023, de nouvelles amplitudes sont mises en place pour fluidifier les accès des professionnels et des particuliers.

Deux périodes rythment l'année, du 1^{er} juin au 30 septembre et du 1^{er} octobre au 31 mai.

Au printemps prochain un bilan sur cette nouvelle organisation sera réalisé.

Pour les horaires d'été, uniformisation sur les trois déchetteries avec une ouverture plus matinale limite les effets des périodes de canicule et évite les fermetures occasionnelles au moment des grosses chaleurs.

La fermeture le lundi matin permet de remettre en état les sites.

Jusqu'au 30 septembre, vos déchetteries sont donc ouvertes le lundi de 13h à 16h, les mardi et mercredi de 7h30 à 12h30, le vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 et le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour l'ensemble des périodes, les horaires sont à retrouver sur le site de la communauté de communes, le service déchets répond à vos questions sur le mail :

service.dechets@cc-bievreest.fr.

Mairie de Colombe

1351, route du Tram
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

www.colombe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE COLOMBE

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30

Informations Municipales n° 105 | Juillet 2023

Directeur de publication : Martine Jacquin

Maquette/Mise en page : www.pommecannelle.com

Impression : Imprimerie Ruzzin

Email : mairie.colombe@wanadoo.fr

Crédit photo : Colombe, Hiceo photo,

Pixabay, Freepik